



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, lundi 5 juin 2023

Carte nationale d'identité et passeport : Un centre temporaire d'accueil ouvre à Gradignan pour réduire les délais de rendez-vous

Du 19 juin au 15 septembre, la Ville de Gradignan ouvre un centre d'accueil temporaire pour déposer, sur rendez-vous, son dossier de carte nationale d'identité et/ou de passeport. Ce centre sera installé à la Médiathèque Jean Vautrin.

Devant l'augmentation des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports en Gironde, la Ville de Gradignan répond favorablement à la sollicitation de la préfecture de la Gironde d'accroître ses capacités d'accueil.

Une équipe de 18 personnes et 10 dispositifs de recueil sont ainsi mobilisés, en lien avec la préfecture et l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). Ce centre, installé au sein de la médiathèque Jean Vautrin, est ouvert à tous, quel que soit son lieu de résidence.

Pour prendre rendez-vous :

La prise de rendez-vous se fait du mardi au vendredi, à partir du 6 juin (et jusqu'au 25 août) de 9h à 16h uniquement par téléphone aux numéros suivants : 06 03 59 38 43 / 06 03 59 51 29 / 06 03 90 63 84

Préparer son dossier :

- Le dépôt des dossiers s'effectue, sur le créneau de rendez-vous convenu en amont, à la Médiathèque Jean Vautrin (32 Route de Léognan - 33170 Gradignan) du lundi au vendredi, du 19 juin au 15 septembre, de 8h45 à 15h30. La personne concernée, quel que soit son âge, doit obligatoirement être présente.
- Seuls les dossiers complets sont acceptés : formulaire de pré-demande obligatoire, pièces justificatives en fonction de sa situation, photo d'identité n'ayant jamais servi. Toutes les informations utiles sont à retrouver sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/>.

Retirer son titre :

Chaque personne concernée reçoit un texto l'informant de la disponibilité de son nouveau titre. Le retrait s'effectuera du lundi au vendredi, à partir du 19 juin au 15 septembre, de 8h45 à 15h (sans rendez-vous), à la Médiathèque Jean Vautrin de Gradignan. Pour le retrait du titre, la présence de la personne concernée est obligatoire (sauf pour les moins de 12 ans).

L'ouverture de ce centre complète un plan d'actions ambitieux en Gironde visant à réduire les délais de prise de rendez-vous en mairie :

- 80 communes sont désormais équipées ou en voie de l'être contre 44 l'année passée, représentant 130 dispositifs de recueil (carte en annexe) ;
- De nombreuses communes se sont engagées à accroître de 20 % leurs créneaux de rendez-vous en signant un contrat spécifique avec la préfecture (contrat urgence titres) parmi lesquelles : Arcachon, Bègles, Bordeaux, Castelnau-de-Médoc, Castillon-la-Bataille, Cenon, Coutras, Lesparre-médoc, Lormont, Saint Savin, Sainte Terre, Soulac-sur-Mer...
- L'État a créé un moteur de recherche dédié visant à recenser les rendez-vous disponibles en mairie afin de faciliter les démarches des usagers : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>
- L'État a augmenté son accompagnement financier des communes équipées : l'aide financière peut atteindre jusqu'à 22 000 € par an et par dispositif de recueil.

Retrouvez les bonnes pratiques pour gagner du temps dans vos démarches de renouvellement de titres d'identité : <https://www.gironde.gouv.fr/Actualites/Communiqués-de-presse/Communiqués-de-presse-2022/Mai-2022/Renouvellement-des-titres-d-identite-les-bonnes-pratiques-pour-gagner-du-temps>